



Les séjours des Jeunesses scientifiques

Projet pédagogique

Table des matières

1. Introduction et description générale	3
2. Finalités	6
3. Méthodologie	7
a. Groupes	7
b. Vie en collectivité	8
c. Les lieux et leur aménagement	9
d. Rythme	10
e. Thème	10
4. L'encadrement	11
a. La coordination :	11
b. L'équipe d'animation :	11
c. L'intendance	12
d. Les autres intervenants dans la plaine :	12
5. Préparation des séjours	12
a. Le projet pédagogique	12
b. Une construction collective	13
c. Définition des objectifs	13
d. Elaboration du programme d'activités	13
6. Dispositifs d'évaluation	14
a. Evaluation au quotidien	14
b. Auto-évaluation	14
c. Evaluation finale	14
d. Evaluation globale	15
7. Jeunes à besoins spécifiques et inclusion	15
a. Public concerné	15
b. Adaptations et aménagements raisonnables	15
c. Inscriptions et fiches médicales	16
d. Limites de l'accompagnement et de l'aménagement	17

1. Introduction et description générale

Les séjours des Jeunesses scientifiques sont des activités résidentielles dans le cadre de notre pôle centres de vacances.

Elles ont pour ambition de proposer à des jeunes un cadre dans lequel plaisir et vacances vont de pair avec découverte et valeurs scientifiques.

Nous y accueillons des participants de 6 à 17 ans et proposons des activités variées de manière à garder un équilibre au niveau du rythme de la vie en collectivité sur toute la durée du séjour. Ces activités peuvent être de plusieurs types : scientifiques, ludiques, sportives, créatives, et collectives.

Nos séjours sont organisés pour une durée minimale de 8 jours dont 7 nuits dormantes et pouvant aller jusqu'à 10 jours 9 nuits dormantes.

Durant ces séjours, nous proposons, à l'aide d'un thème fil rouge, des séries d'activités ludiques, dépaysantes et scientifiques. Nos séjours sont également colorés par un focus important autour de la vie en collectivité, un focus sur l'alimentation et la notion de choix.

Nos premiers séjours ont commencé en 2006 et, depuis, notre association, les animateurs et les jeunes ont évolué. Le projet pédagogique a donc suivi cette évolution et il s'est renforcé de notre expérience au fil des ans. De plus, notre association a tout récemment inauguré son gîte de Nimy. La mise en chantier et le développement de ce site nous a également permis de réfléchir à nos séjours de manière plus méta et nous avons également dû évaluer encore plus en profondeur nos pratiques afin de créer un centre d'hébergement qui corresponde à nos valeurs pédagogiques.

Comme le document actuel le présentera, l'évaluation constante de nos activités, par les permanents pédagogiques, les volontaires, jeunes et parents est un élément clé de notre méthode pédagogique. C'est de ces évaluations et des évaluations que l'ONE nous procurent à l'aide de ses visites que le document actuel provient.

Projet Educatif des JSB

L'ancien texte de référence : le Manifeste des Jeunesses scientifiques avait été rédigé entre 2010 et 2012. Dix ans après sa publication, il était temps pour l'organisation de le remettre à jour avec ses ressources : les volontaires et permanents. Chose non négligeable car certains volontaires sont également d'anciens animés et leur pratique de terrain leur permet également de mieux transmettre les retours de terrain. C'est donc sur cette base qu'un nouveau texte référentiel appelé « Projet Educatif » fut rédigé en 2023 et validé par notre AG fin 2023. Ce projet Educatif sert de base pour l'élaboration de nos activités, dont fait partie le projet séjour.

Voici ledit texte :

Les « Jeunesses scientifiques de Belgique » sont nées en 1957. Depuis lors, nous sommes en perpétuelle évolution : les nombreuses phases par lesquelles nous sommes passés et par lesquelles nous passerons encore transforment en permanence nos objectifs particuliers et les types d'activités que nous proposons pour les atteindre.

Nous sommes un mouvement d'éducation. Pour cette raison, les actions que nous mettons en œuvre ont avant tout une visée pédagogique. Notre finalité est de contribuer à former les citoyens de demain. Pour ce faire, nous nous donnons des balises qui orientent nos choix et nos actions.

▪ **Eveiller aux sciences et aux technologies**

Notre spécificité, comme notre nom l'indique, est de nous servir des sciences et des technologies comme point de départ de notre action. Eveiller les jeunes à des domaines scientifiques multiples est la porte d'entrée que nous avons choisie pour construire leur esprit critique. La pensée scientifique nous semble avoir une valeur en soi et être nécessaire pour se fonder des opinions élaborées et ouvertes à la discussion. Par ailleurs, nous estimons qu'il est fondamental dans toute démarche scientifique, de pouvoir expérimenter par soi-même.

▪ **Implication dans la société**

La société et le monde évoluent. Les jeunes d'aujourd'hui ne doivent pas les laisser évoluer sans eux. Il nous semble qu'avoir une certaine compréhension des enjeux scientifiques et techniques de notre monde et un prérequis indispensable pour nous permettre de jouer notre rôle de citoyen éclairé. Par notre action, nous visons à contribuer à former les citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires de demain.

▪ **Grands enjeux contemporains**

Nous vivons dans une époque de bouleversements. Les changements climatiques, la gestion des énergies, les migrations, l'effondrement de la biodiversité, les impacts (positifs et négatifs) des technologies sur l'environnement et sur le fonctionnement des sociétés humaines... et bien d'autres mutations sont en cours ou vont advenir dans les décennies qui viennent. Il est essentiel de les comprendre, d'en cerner les origines et le fonctionnement pour mieux y faire face. Nous estimons qu'une pensée scientifique couplée à une dynamique citoyenne est la meilleure manière de pouvoir y faire face.

- **Individus et collectivité**

Contrairement aux idées reçues, nous estimons que les deux ne s'opposent pas. Un individu épanoui va contribuer de manière plus importante à la collectivité et une collectivité saine va permettre aux individus qui la composent de se développer au mieux. C'est un savant équilibre entre la liberté laissée à chacun et la contribution au service du collectif que nous voulons rechercher. Au travers de nos activités, nous nous efforçons de bâtir un vivre ensemble bienveillant et stimulant au sein duquel chacun puisse trouver une place qui évolue selon ses besoins et sa vie intérieure.

- **Diversité, inclusivité, accessibilité**

Nous refusons la pensée unique. Nous jugeons que la diversité des opinions est nécessaire à la vie collective. La société telle que nous la voulons promeut le partage entre des individus libres de leurs idées, de leurs goûts, de leurs croyances et de leurs envies. Cette liberté constitue un formidable ferment pour catalyser la créativité et l'imagination, qui s'enrichissent de la diversité dans laquelle nous vivons. Pour toutes ces raisons, nous faisons de notre mieux pour favoriser l'accès à nos activités à chacun, quelle que soit son genre, son origine sociale ou ethnique, quel que soient ses caractéristiques ou les identités choisies.

- **Un esprit ouvert, à l'affût des échanges et des découvertes**

Nous prêtons une importance particulière aux échanges et à la découverte. Pour cela il est important de garder un esprit ouvert et de faire preuve d'autocritique. Cela n'est possible que dans un cadre dans lequel chacun se sente en sécurité et en confiance. Nous cherchons donc à créer ce type de cadre dans les activités que nous mettons en place et dans la relation que nous avons avec les jeunes qui y participent. La bienveillance, mais aussi l'attention à ce que chacun puisse se réaliser personnellement sont des maîtres-mots.

- **L'activité comme moyen**

Le mode d'action que nous mettons en œuvre pour poursuivre nos finalités, c'est l'activité. Celle-ci peut prendre des formes diverses et viser des objectifs qui peuvent varier. Elle peut être construite en partenariat, prendre place dans des moments et des lieux divers, et selon des durées et des modalités diverses (en période de vacances, à l'école, à la campagne, en ville, en Belgique, à l'étranger, en 1 jour ou 10, etc.). Elle va se définir avant tout par le verbe « agir » qui constitue sa racine.

2. Finalités

- **Bien-être** : le bien-être de tous les participants est la première finalité que nous souhaitons viser. Dans le contexte des séjours, on ne peut pas maîtriser tous les éléments du quotidien des jeunes : il se peut que de nombreux facteurs extérieurs rejaillissent sur la manière dont certains se sentent durant ces journées. Nous mettons néanmoins tout en œuvre au sein des séjours pour que soient au rendez-vous la sécurité, la confiance et l'attention nécessaire au bien-être de chacun ;
- **Bienveillance** : la bienveillance est au cœur de nos pratiques. Elle concerne l'ensemble des individus présents dans l'activités (équipe pédagogique et participants) mais aussi les personnes qui gravitent autour (parents, intervenants, etc.). Il est aussi essentiel que cette bienveillance soit appliquée à la collectivité elle-même ;
- **Citoyenneté** : n'étant pas majeurs, les jeunes ne sont pas à proprement parler des citoyens. Néanmoins, l'apprentissage de la citoyenneté est un processus long et complexe qui commence dès la petite enfance, à l'instant même où le jeune prend conscience de son individualité. Se considérer comme un individu signifie qu'on a pris conscience de l'existence des autres. Nous considérons ainsi avant tout la citoyenneté comme une attitude de vie au sein d'une communauté. Elle comporte trois composantes :
 - La solidarité (nous sommes attachés les uns aux autres par nos projets collectifs et nos besoins complémentaires) ;
 - La civilité (chacun d'entre nous mérite la considération des autres et le développement dans la dignité) ;
 - Le civisme (nous ne sommes pas que des consommateurs des services de l'état, nous en sommes aussi des acteurs à part entière, nous avons un rôle à tenir).

Faire de nos jeunes de futurs citoyens actifs et responsables reste donc une finalité primordiale. Aux *Jeunesses scientifiques*, et plus spécifiquement dans les séjours, nous faisons le pari que l'apprentissage de la citoyenneté passe par l'utilisation d'une démarche de pensée similaire à celle qui est utilisée dans la recherche scientifique ;

- **Mixité** : pour nous, cette notion est centrale, d'autant plus dans un contexte d'apprentissage de la vie en collectivité. Nous parlons ici tant de la mixité sociale que la mixité de genre, ou tout autre critère différentiateur entre les individus. Nous visons toujours à favoriser cette mixité, même si, dans certains cas, il n'est pas facile d'aller à l'encontre des préjugés ancrés dans la société. A cette fin, nos équipes pédagogiques suivent des formations autour du genre et de la prévention contre les préjugés auprès d'organisations telles que le Crible ;
- **Eveil** : aux séjours, on s'éveille à soi, à l'autre et au monde : par l'attention qu'on est invité à se donner à soi-même, dans la variété des activités proposées et dans l'autonomie que l'équipe d'animation s'efforce de valoriser dans ses animations ; par l'importance donnée à la collectivité et à l'esprit d'équipe ; et par l'utilisation de la méthode scientifique comme vecteur de compréhension du monde. C'est seulement une fois éveillé que l'on est capable d'agir ;
- **Participation** : la vraie participation est celle qui émane du plein gré de l'individu. Il n'y a nulle obligation de participer aux activités. Les jeunes sont encouragés à

émettre leurs avis, à effectuer leurs choix. Nous sommes convaincus que c'est en laissant le libre choix aux jeunes que leur participation sera réelle et engagée. Nous espérons, en influant cet état d'esprit, participer au développement moral et social de celui-ci et l'amener à considérer sa participation aux activités de vie en général sous un nouveau regard ;

- **Engagement** : par la grande préoccupation que nous mettons d'une part à pousser les jeunes à « se mouiller » dans les initiatives qu'ils prennent, et d'autre part à prolonger ces initiatives dans un éveil à la citoyenneté, nous faisons le choix de miser sur les nouvelles générations. Nous avons l'espoir de voir les anciens participants s'engager un jour dans le mouvement et devenir peut-être, plus tard, les acteurs de l'association. Et si ce n'est pas aux *Jeunesses scientifiques* mais ailleurs ou d'une autre manière, c'est tant mieux. Nous sommes convaincus que ce sont les citoyens engagés qui font bouger la société. Le sentiment d'engagement est ainsi considéré comme une émotion fondatrice à un chemin de vie tourné résolument vers les autres et la société.

3. Méthodologie

a. Groupes

Les types de groupe que l'on peut rencontrer dans le cadre des séjours sont les suivants :

- Le groupe de vie : ce groupe est composé de jeunes d'âges différents et utilise les principes de la transversalité pour que les jeunes se stimulent entre eux. Ces groupes de vie servent essentiellement à la bonne organisation de la vie en collectivité avec des tâches dispatchées entre groupes de vie. De plus, ces groupes de vie permettent également d'avoir des moments plus privilégiés avec un ou une animatrice durant lesquels les jeunes peuvent faire des évaluations de leur journée ou débriefer sur la dynamique de groupe et la charte de vie.
- Groupe d'ateliers/ d'activités : ces groupes sont éphémères et dépendent du besoin de l'activité. La manière de rassembler les jeunes par groupe peut se faire soit par tranche d'âge si les besoins de l'activité le demandent ou sur base du choix du jeune en ce qui concerne les ateliers. Ces groupes sont composés en majorité de maximum 10 enfants par animateurs.
- Le grand groupe : c'est l'ensemble des participants du séjour. Il est important que tous les jeunes présents puissent partager un sentiment de collectivité. C'est pourquoi, nous veillons à proposer des moments pendant lesquels tous les jeunes, quel que soit leur âge, se trouvent réunis, lors des repas, par exemple, ainsi que lors de divers moments de jeu.

b. Vie en collectivité

- Charte de vie

Participer à un séjour, c'est vivre ensemble sans rentrer chez soi. Cela amène à créer une nouvelle dynamique de vie. Cela amène donc différents besoins et devoirs individuels à confronter afin de faire émerger les besoins et devoirs du groupe. Pour cela, notre équipe pédagogique s'assure d'amener une charte de vie permettant aux participants de fixer les bases au sujet des points suivants :

- Respect vis-à-vis d'eux-mêmes ;
- Respect des autres ;
- Respect du lieu de vie.

Cette charte se construit avec la participation des jeunes et est élaborée lors du premier moment de vie en collectivité par l'équipe d'animation et la coordination en lien avec les participants. Elle concerne les jeunes et également l'équipe d'animation et d'intendance.

- Tâches de vie commune

Nous avons à cœur d'impliquer les jeunes, au travers des **groupes de vie**, aux tâches de vie commune. Ces tâches sont divisées en nombre de groupe de vie et on retrouve essentiellement :

- L'installation et la mise en place des salles (d'animation et réfectoire) ;
- Le débarrassage des tables et la vaisselle ;
- Le rangement des lieux et du matériel.

Bien évidemment, il appartient à chaque coordination de séparer et dispatcher ces différentes tâches en fonction de son équipe d'animation.

- L'utilisation du GSM :

Avec l'essor technologique, notamment au niveau du smartphone, il nous est apparu important de prendre en compte la question de l'utilisation du GSM sur nos séjours. Bien évidemment, la question sociétale et éducative liée à cet outil ne nous est pas étrangère. La tolérance de l'utilisation du smartphone dépendra de la coordination et de l'équipe d'animation. En revanche, les règles transversales liées à l'utilisation du smartphone sont les suivantes :

- Sauf si l'activité le justifie, le smartphone n'est pas autorisé durant les activités.
- Si les photos entre jeunes sont tolérées (avec l'accord du jeune) elles ne peuvent être diffusées sur les réseaux sociaux.
- L'utilisation du smartphone sur le temps libre ne doit pas se faire au détriment de la création de liens sociaux.

c. Les lieux et leur aménagement

Nous portons une attention particulière aux lieux et à leur aménagement. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des locaux en quantité suffisante ou qu'ils soient pratiques, mais bien d'en faire un cadre de vie pour les jeunes qui soit au service de nos finalités.

Nous faisons donc en sorte que le bien être de chacun soit favorisé :

- L'installation d'espaces variés :
 - Des coins calmes avec des livres, des bandes dessinées et des coussins ;
 - Des coins créatifs, souvent associés aux coins calmes, dans lesquels les jeunes peuvent dessiner ou colorier ce qu'ils veulent représenter. On peut également retrouver des matériaux pour faire des constructions créatives (kapla, Lego,) ;
 - Des espaces plus sportifs où on peut pratiquer des activités « qui bougent », un local destiné plus spécifiquement aux plus petits, etc.
 - Des espaces d'animation ;
 - Un espace par groupe de vie que les jeunes peuvent s'approprier ;
 - Une table de matériel de base (crayons, feutres, peintures, papier, corde, colle, ciseaux, collant) afin de permettre aux jeunes de faire émerger leur créativité et d'utiliser ce matériel non spécifique ;
 - Un local d'infirmerie dans lequel se trouve la malle à pharmacie, le carnet de soin et où un jeune peut se reposer sous la surveillance de la coordination ou d'un membre de l'équipe d'animation désigné ;
 - Une cuisine dans laquelle l'équipe d'intendance prépare les différents repas et dans laquelle une ou des activités culinaires peuvent être proposées (avec l'accompagnement de l'intendance si possible) ;
 - Un local coordination dans lequel les informations confidentielles et administratives se trouvent. C'est également le lieu dans lequel la coordination peut rencontrer un jeune ou l'équipe d'animation si besoin ;
 - Un local matériel spécifique pour stocker le matériel aux quantités limitées ou du matériel demandant une expertise ou une surveillance d'un adulte.
- Une répartition des chambres sur base de chambre mixtes non obligatoires : afin de répondre à l'évolution sociétale et de permettre une meilleure mixité, nous donnons aux jeunes la possibilité de se mettre en chambre mixte s'ils le souhaitent tout en laissant la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent d'être en chambre fille ou garçon.
- Un accès aux douches et sanitaires permettant l'intimité de chacun et chacune. C'est-à-dire des douches individuelles dans lesquelles il est possible de se changer.

d. Rythme

La spécificité des séjours fait que les jeunes sont en contact avec leurs parents uniquement lors des accueils prévus pour le lancement du séjour et sa clôture. Ces temps d'accueil sont conçus afin de permettre aux parents, aux jeunes et à l'équipe d'animation de faire connaissance et de faire la transition entre la vie de la maison et le temps de vie en séjour.

Le matin est proposé un temps de projet. Le choix du projet se fait le premier jour et ensuite chaque matin les jeunes peuvent travailler sur leur projet afin de le faire évoluer. L'après-midi est proposé une activité ludique variée : que cela soit artistique, sportive ou de type grand jeu. Le soir, une veillée est proposée afin que les jeunes vivent une dernière animation qui les amènera vers un temps libre calme ou vers un coucher.

L'équipe d'animation aura prévu plusieurs temps d'activités non encadrées et de temps libre afin de permettre aux jeunes de se retrouver entre eux ou avec eux-mêmes.

Nous insistons sur l'utilisation des espaces extérieurs, des temps de jeu libre et que tous les moments soient conçus dans une optique ludique. Il s'agit tout d'abord de vacances pour les jeunes !

A cette fin, plusieurs pauses sont prévues dans le courant de la journée, elles sont l'occasion d'une petite collation ou d'un repas mais également d'un moment de repos ou de jeu libre.

Un moment de sortie est souvent prévu durant la semaine. Elle se fait a priori en grand groupe. Quand une sortie a lieu, elle est, dans la mesure du possible, en lien avec la thématique de la semaine et se déroule le plus souvent en milieu de semaine, quand la dynamique de groupe est déjà bien installée entre les jeunes.

Une journée type se déroule comme ceci : à noter que les heures peuvent varier en fonction de l'équipe d'animation et des spécificités de son projet d'animation.

7h00 - 9h00 :	réveil et petit déjeuner
9h00 - 9h30 :	accueil dynamique
9h30-12h15 :	temps de projet au choix
Vers 10h30 :	temps de pause et collation
12h15-12h30 :	temps de tâches de vie
12h30 - 13h45 :	repas de midi
13h45 -14h :	temps de tâches de vie
14h00- 16h30 :	activité ludique/artistique/sportive
16h30 - 18h15 :	goûter + temps libre
18h15-18h30 :	temps de tâches de vie
18h30 - 19h30 :	repas
19h30-19h45 :	temps tâches de vie
20h-22h :	temps de veillée
22h :	heure de coucher pour les plus petits ou temps calme pour les plus grands
23h55 :	couvre-feu

e. Thème

Chaque séjour est articulé autour d'un fil rouge thématique. Celui-ci constitue une sorte de fil conducteur pour les activités du séjour. La plupart des activités sont donc

en lien avec ce thème, ainsi que la sortie éventuelle. Nous cherchons à ce que ces thèmes soient les plus variés possibles entre les différents séjours.

4. L'encadrement

a. La coordination

Ses missions sont les suivantes :

- La coordination représente les Jeunesses scientifiques de Belgique sur le lieu du séjour ;
- Elle est la première garantie des valeurs et des méthodes renseignées dans le projet pédagogique ;
- Elle assure la gestion quotidienne et hebdomadaire de l'équipe d'animation, elle est responsable du bon fonctionnement ainsi que du bon déroulement de chaque journée ;
- Elle organise des rencontres quotidiennes avec son équipe pour débriefer de la journée et tente, d'améliorer les éventuels manquements ;
- Elle organise des visites d'observation dans les différents ateliers et conseille les animateurs ;
- Elle est le relais entre les parents, les jeunes et l'équipe d'animation. Elle est joignable à tout moment en cas de problèmes ;
- Elle est la personne de référence pour tous les contacts avec le monde extérieur du séjour ;
- Elle s'occupe également de la gestion du stock de matériel et de nourriture et de son réapprovisionnement ;
- Elle est responsable du budget du séjour ;
- Elle se charge de tous les dossiers administratifs.

Il est possible que la coordination soit secondée par un adjoint. Il y a, dès lors, un partage des prérogatives mais la coordination reste à tout moment la personne en charge de la responsabilité.

b. L'équipe d'animation

Dans un séjour, l'équipe d'animation possède plusieurs casquettes. Elle doit pouvoir animer aussi bien les activités proprement scientifiques que les activités ludiques, créatives et sportives. Il est attendu de l'équipe qu'elle ait une formation suffisante dans les matières spécifiques qu'elle va aborder : nous avons une exigence de qualité en ce qui concerne les informations que nous donnons dans nos activités. Néanmoins, il s'agit bien d'animateurs, pas de professeurs, nos équipes ne sont donc pas là pour donner des cours mais bien pour mener des animations. Celles-ci ont l'ambition de mettre les jeunes au centre de la démarche et d'attiser leur curiosité. Elles doivent aussi être amusantes et ludiques.

De manière générale, comme mentionné dans le règlement d'ordre intérieur, la fonction d'animateur consiste à :

- S'assurer de la conception, la dynamique et le bon déroulement du projet ;
- Être la personne de référence du groupe de vie qui lui est confié ;

- Participer à l'élaboration du planning d'activités ;
- Être présent à tous les moments nécessaires pour préparer, animer et évaluer le séjour dans de bonnes conditions ;
- Proposer des animations de qualité, en accord avec le projet pédagogique, tant au niveau des principes que des objectifs énoncés dans celui-ci ;
- Travailler dans un esprit d'équipe : « entraide, respect et solidarité entre animateurs » est leur devise.

c. L'intendance

Les missions de l'intendance consistent à :

- Préparer, en lien avec l'équipe d'animation, un menu pour la durée du séjour ;
- Concevoir un menu équilibré et varié ;
- Faire les courses de type alimentaire et s'assurer d'avoir suffisamment pour le groupe ;
- Être vigilante par rapport aux allergies et régimes alimentaires spécifiques ;
- S'assurer du respect des règles sanitaires liées aux réglementations alimentaires.

d. Les autres intervenants

Les parents : la coordination est à leur écoute et gère leurs demandes particulières en fonction du projet pédagogique et des valeurs de l'association. Le secrétariat de l'association leur transmet tous les renseignements nécessaires et les informe, au moment de l'inscription, qu'il existe un projet pédagogique ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur du séjour, disponibles sur notre site (www.jsb.be).

Les jeunes : sont accueillis dans le séjour par la coordination et l'équipe d'animation. Le jeune fait partie d'un groupe de vie et est encadré par un animateur référent. Il est l'objet de toutes les attentions de l'équipe qui veille sur son bien-être, sa participation, son intégration dans le groupe et le respect des règles de vie. Cet apprentissage de la vie en communauté est vécu tous les jours par les jeunes à travers les animations mais aussi les activités de la vie quotidienne citée précédemment.

Les partenaires : Il nous arrive de faire venir l'un ou l'autre intervenant extérieur afin de venir compléter notre programme d'animation. Souvent ce sont des professionnels dans un domaine bien précis et l'activité est en lien avec le fil rouge du séjour.

5. Préparation des séjours

a. Le projet pédagogique

Le présent projet pédagogique, s'il est rédigé par l'équipe pédagogique des Jeunesses scientifiques de Belgique, ne constitue certainement pas une tour d'ivoire inaccessible aux volontaires et aux bénéficiaires. En effet, outre le fait qu'il est demandé à chacun d'en prendre connaissance et qu'il constitue la référence pour l'organisation pratique des séjours, il est possible et même souhaitable que chacun l'aborde de manière critique et se sente libre de faire des retours constructifs à ce sujet.

Confrontés à l'expérience pratique de tous les intervenants, nous pourrions ainsi l'affiner, le modifier, bref, le faire évoluer à travers l'évaluation.

b. Une construction collective

Dans le cadre de l'organisation de moments de vie en collectivité de type séjour, il est indispensable que chaque composante de l'équipe d'encadrement ait son rôle à jouer dans la construction du projet. Nous veillons donc à ce que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. En effet, nous identifions le plus rapidement possible les membres des équipes d'encadrement, ce qui nous permet de très rapidement réunir ces équipes pour travailler à la mise en œuvre des séjours. Ces réunions vont dans un premier temps permettre à chacun de se positionner par rapport au projet pédagogique global, de définir ses objectifs d'animation, puis de construire ensemble le programme pratique des activités et le projet d'animation spécifique au séjour. Par la suite, l'équipe d'encadrement dans son ensemble sera impliquée activement dans toutes les étapes de la préparation du séjour.

c. Définition des objectifs

Un certain nombre d'objectifs des séjours vont très naturellement découler des finalités exprimées dans le présent projet pédagogique. Néanmoins, il est tout aussi naturel que des objectifs émanent des personnes qui vont se charger de mettre en œuvre les séjours. Chaque membre de l'équipe d'encadrement va entrer dans le projet avec un certain nombre d'objectifs qui lui sont propres. Il s'agira tout d'abord, lors des premiers moments de préparation, de permettre à chacun d'exprimer ces objectifs. Ensuite, nous ferons en sorte de transformer ces objectifs individuels en objectifs collectifs. De ce travail découlera un projet d'animation spécifique aux séjours qui sera transmis aux parents après l'inscription de leur enfant.

d. Elaboration du programme d'activités

Les activités que nous proposons sont renouvelées en permanence. Si la thématique choisie va influencer sur les choix que nous effectuerons quant au programme, nous souhaitons aussi que l'innovation soit un moteur puissant de nos activités. Ainsi, il n'y aura jamais de programme préétabli, il sera réinventé, par l'équipe pressentie, pour chaque séjour. On comprendra donc aisément que toutes les idées et toute l'énergie de chaque composante de l'équipe d'encadrement soit nécessaire à l'élaboration des programmes d'activités. Nous tenterons au mieux de stimuler la créativité de chacun et de profiter de l'imagination et de l'expertise de chaque membre de l'équipe pour faire évoluer en permanence nos activités.

Les activités préparées pour la durée du séjour sont soit des animations scientifiques, soit des jeux en groupe de vie ou en grand groupe ou des activités artistiques, créatives, sportives et de partage. Nous organisons, dans la mesure du possible, plusieurs grands jeux collectifs et veillées durant le séjour, ainsi qu'en fonction du thème, une excursion qui apporte un complément pertinent à la thématique.

6. Dispositifs d'évaluation

a. Evaluation au quotidien

L'évaluation est un processus continu et continu. Il est nécessaire de porter une attention de tous les instants sur la manière dont se déroulent le séjour : Comment se sentent les jeunes ? Comment se déroulent les activités ? Le rythme correspond-il aux besoins de tout le monde ?...

D'autres questionnements doivent faire l'objet de notre attention au jour le jour. De manière informelle, l'évaluation de ces moments éducatifs et ludiques que nous mettons en place se fait donc à chaque moment. De manière plus formalisée, un temps est prévu quotidiennement en fin de journée pour se réunir et échanger sur base du vécu de chaque membre de l'équipe. Ces temps nous permettent donc d'effectuer une évaluation quotidienne qui nous permet de rééquilibrer notre action continuellement.

b. Auto-évaluation

Dans le cadre de nos processus d'évaluation, les auto-évaluations sont multiples et concernent différentes composantes de nos activités. En effet, nous mettons en place ce type de dispositifs non seulement pour les membres de l'équipe d'encadrement mais aussi pour les participants. Il nous paraît essentiel que chacune des personnes présente dans les séjours puissent apporter sa contribution à l'évaluation du projet. En pratique, ces auto-évaluations peuvent prendre des formes diverses en fonction des circonstances.

c. Evaluation par les parents

Directement après la clôture du séjour, notre service d'inscription envoie un questionnaire aux parents afin d'obtenir leur retour. Les parents peuvent faire un retour sur les différentes composantes du séjour : inscription, communication du projet d'animation, accueil au début et à la fin du séjour et retour sur ce qu'a pu leur dire leur enfant.

Ces retours sont directement transmis dans la page intranet de notre site web et sont consultables par le coordinateur du séjour qui va se baser sur ces retours afin de procéder à l'évaluation globale.

d. Evaluation par les jeunes

L'évaluation du séjour par les jeunes est une des pierres fondamentales de notre projet. C'est à cette fin que les groupes de vie ont été mis en place. Chaque jour, l'animateur responsable du groupe vie va mettre en place un ou des temps d'échange sur la vie du séjour et c'est le moment où les jeunes peuvent dire ce qui fonctionne ou doit être amélioré. Ces retours servent également d'évaluation quotidienne sur laquelle se base l'équipe d'animation.

Par après, un week-end d'évaluation des séjours est organisé. Durant ce week-end tous les jeunes des différents séjours sont invités. Cela permet de se retrouver et de donner la parole plus en profondeur aux jeunes afin de mieux évaluer nos pratiques.

e. Evaluation finale

A la fin ou peu de temps après le séjour, un temps d'évaluation formel et plus global est organisé par l'équipe d'animation. Il permet, avec un certain recul de faire le

point sur l'ensemble de l'organisation de l'activité et d'opérer une analyse collective et, si possible, exhaustive de son déroulement. Cette évaluation servira à faire évoluer nos pratiques pour tendre vers un mieux et atteindre autant que faire se peut les objectifs que nous nous fixons au départ.

f. Evaluation globale

A partir des différents niveaux d'évaluation, nous recueillons des informations, positions, commentaires, analyses, qui vont par la suite nourrir nos discussions pédagogiques entre coordinateurs. L'ensemble de nos coordinations d'activités se réunit une fois tous les deux mois pour discuter de nombreux sujets pédagogiques, dont ceux provenant de l'évaluation des séjours.

7. Jeunes à besoins spécifiques et inclusion

a. Public concerné

Pour rappel, aux Jeunesses scientifiques de Belgique, nous avons à cœur de permettre à chaque jeune de pouvoir découvrir les sciences de manière ludique tout en se sociabilisant avec les autres membres du groupe et ce de la manière la plus optimale et bienveillante possible et sans distinction ni exclusion aucune.

Nous avons donc conscience que certains jeunes ont des besoins spécifiques liés à des difficultés qui peuvent être diverses et variées :

- Troubles d'apprentissages
- Troubles comportementaux
- Troubles affectifs
- Déficiences motrices
- Déficiences sensorielles
- Déficiences cognitives

Cependant, nous gardons à l'esprit que certains n'ont pas forcément de troubles et de déficiences d'un point de vue médical. Ces jeunes peuvent avoir toutefois des besoins spécifiques plus de type relationnel, communicationnel ou affectif et nécessitent tout autant une attention particulière et d'être pris en compte.

b. Adaptations et aménagements raisonnables

Afin de répondre aux besoins des jeunes identifiés plus haut, nos équipes d'animation, volontaires et permanents, tentent d'adapter les animations, les espaces et les horaires pour qu'un participant puisse expérimenter et vivre une activité dans le respect de ses compétences et son rythme.

Ces adaptations ont lieu à différents niveaux :

- En termes d'encadrement : nous ne sommes pas une association paramédicale et donc les compétences de nos animateurs, plein de bonnes volontés peuvent ne pas être suffisantes et nous pouvons donc être amenés à chercher un profil

d'encadrant plus spécifique dans le but de répondre aux besoins de manière bienveillante : éducateur spécialisé, psychomotricien, personne familiarisée et sensibilisée. Pour cela, nous n'hésitons pas à faire appel à l'Asbl Badje, aux services proposés par le Phare ou d'autres éventuels partenaires extérieurs.

- Aménagement des groupes : nous accueillons au sein de nos activités des jeunes de la tranche d'âge de 6 ans jusqu'à 17 ans et nous organisons des groupes de vie et d'animation parfois basés sur la tranche d'âge. Cependant, nous pouvons, en fonction des besoins mettre un jeune dans un groupe de vie plus adapté à sa maturité ou ses compétences voire créer des groupes de vie transversaux afin de pouvoir répondre au mieux à ses besoins.
- Adaptation des animations : notre objectif aux Jeunesses scientifiques c'est la vulgarisation scientifique et montrer que les sciences s'appliquent dans tout type d'activité. Nous tentons de proposer des activités variées pouvant toucher et intéresser tout type de jeune via différentes portes d'entrée : motrice, artistique, musicale, ... De ce fait, nos animateurs tentent d'adapter leurs animations en fonction de la tranche d'âge mais également en fonction des différents types d'apprentissage. A cela, l'adaptation par rapport aux déficiences nous semble tout naturel, dans la limite de nos compétences.
- Utilisation d'outils adaptés : afin de répondre à certains besoins spécifiques : nous avons des outils adaptés tels que des pictogrammes pour faciliter la communication mais également mieux appréhender le cadre ou les consignes de l'activité ou de sécurité. Nous pouvons également avoir à disposition des casques pour les jeunes ayant une forte sensibilité auditive et pour qui le surplus de bruit pourrait être une difficulté. De plus, notre équipe pédagogique se forme de manière continue à des questions de handicap et d'inclusion sociale. Nous sommes également tout disposés à utiliser les outils fournis par la famille.
- Aménagement de l'horaire : nos activités ont des temporalités différentes en fonction de la tranche d'âge mais également des capacités de concentration des jeunes. De ce fait, il nous paraît tout à fait normal de proposer une adaptation possible de l'horaire pour les moments d'activités, de repas ou de temps libres.

Viennent se joindre à cette approche des moments d'évaluation chaque fin de journée et une observation attentive de la part de nos animateurs qui permet à l'équipe d'ajuster ses adaptations.

Une autre valeur d'aménagement concerne spécifiquement notre gîte de Nimy : il est aménagé de plein pied avec une chambre et une salle de bain PMR. Cela permet à des jeunes PMR de pouvoir entrer et sortir du bâtiment de façon autonome et de participer aux activités organisées et aux temps libres sans limitations.

c. Inscriptions et fiches médicales

Certains handicaps nécessitent une communication et une préparation en amont de la part de notre équipe et parfois des familles. Afin de pouvoir garantir un accueil et des aménagements bienveillants et encadrants, nous demandons aux parents de jeunes à besoins spécifiques de s'inscrire au minimum 4 semaines avant le début de l'activité. Comme précisé dans le ROI, cela permet de préparer l'équipe et les aménagements

évoqués plus haut afin de garantir au jeune un accueil et des activités de qualité et adaptés.

Afin de soutenir cette inscription et identifier certains besoins spécifiques, notre fiche santé a été adaptée afin de permettre, à l'inscription, de signaler des besoins spécifiques et une fiche santé adaptée peut être ajoutée à la fiche santé classique. Cela permet de mettre en avant les besoins du participant et de pouvoir déterminer si l'infrastructure nous accueillant, nos forces vives et la thématique peuvent répondre aux besoins.

d. Limites de l'accompagnement et de l'aménagement

Nous attirons l'attention sur le fait que nous ne sommes pas une institution paramédicale et que donc il est tout à fait possible que nous soyons dans l'incapacité de répondre aux besoins spécifiques de manière bienveillante et sécuritaire pour le ou la jeune, le reste du groupe ou les encadrants. Ce qui vaudra un refus et une redirection de notre part à l'inscription ou dans les premiers jours de l'activité s'il y a mise en danger pour le groupe, le ou la jeune et/ou l'équipe encadrante. Cela se fera toujours en discussion avec le(s) parent(s) et la coordination. De même un refus est possible si nous accueillons déjà des participants en inclusion.

Afin de bien rester dans de l'inclusion voire de l'intégration et ne pas rentrer dans de l'exclusion, nous nous réservons le droit de conseiller voire d'orienter les parents d'un jeune dont les besoins dépasseraient notre capacité à y répondre vers un service adapté.

Cela vaut également si des comportements liés aux besoins peuvent mettre en danger la sécurité physique et/ou affective du participant, groupe ou animateurs. Plus de détails sont donnés dans le ROI.